

Fiche produit selon le règlement délégué (UE) 65/2014 de la Commission

Marque:	Electrolux
Modèle	EFL50555OK, PNC942150243 ()
Consommation annuelle d'énergie (kWh/an)	87.7
Classe d'efficacité énergétique	C
Efficacité fluidodynamique	17.7
Classe d'efficacité fluidodynamique	D
Efficacité lumineuse (lux/W)	29
Classe d'efficacité lumineuse	A
Efficacité de filtration des graisses (%)	76
Classe d'efficacité de filtration des graisses	C
Débit d'air à la vitesse minimale et maximale en fonctionnement normal (m3/h)	240/581
Débit d'air en mode intensif ou « boost » (m3/h)	-
Émissions acoustiques de l'air pondérées de la valeur A à la vitesse minimale et maximale en fonctionnement normal (dB(A))	50/68
Émissions acoustiques de l'air pondérées de la valeur A en mode intensif ou « boost » (dB(A))	-
Consommation d'énergie en mode « veille » (W)	0.99
Consommation d'énergie en mode « arrêt » (W)	0

Informations de produit selon la norme EU 66/2014

Attribute Name	Symbol	Value	Unit
Identification du modèle		EFL50555OK, PNC942150243	
Consommation d'énergie annuelle	AEC _{hotte}	87.7	kwh/a
Facteur d'accroissement dans le temps	f	1.4	
Efficacité fluidodynamique	FDE _{hotte}	17.7	
Indice d'efficacité énergétique	EEL _{hotte}	80.8	
Débit d'air mesuré au point de rendement maximal	Q _{BEP}	352,0	m3/h
Pression d'air mesurée au point de rendement maximal	P _{BEP}	297	Pa
Débit d'air maximal	Q _{max}	581,0	m3/h
Puissance électrique à l'entrée mesurée au point de rendement maximal	W _{BEP}	164.5	W
Puissance nominale du système d'éclairage	W _L	5,0	W
Éclairement moyen du système d'éclairage sur la surface de cuisson	E _{moyen}	145	lux
Consommation d'électricité mesurée en mode «veille»	P _s	0.99	W
Consommation d'électricité mesurée en mode «arrêt»	P _o	0	W
Niveau de puissance acoustique	LWA	68	dB

EN 61591: Hottes de cuisine et autres extracteurs de fumées de cuisson à usage domestique — Méthodes de mesure de l'aptitude à la fonction

EN 60704-2-13: Appareils électrodomestiques et analogues — Code d'essai pour la détermination du bruit aérien — Partie 2-13: Règles particulières pour les hottes de cuisine

EN 50564: Appareils électriques et électroniques pour application domestique et équipement de bureau — Mesure de la consommation faible puissance